

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Association BOURRY VH (Mme Hélène Bourry)

Le terrain concerné est situé

Rue du Village 97 à 7903 Chapelle-à-Oie - cadastré 04 B 2a, 100e, 304w, 309t,
309v, 309x

Le projet consiste en

Démolition d'une grange et construction de bâtiments de stockage

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Emprise de construction
- Pente de toiture
- Hauteur du mur gouttereau
- Gabarit
- Groupement de volume
- Matériaux

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.

Affichage le 30/09/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 06/10/2025 au 20/10/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
Q. PONCHAUT

Le Député-Bourgmestre,
H. CORNILLIE